

**CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA - TRANSCRIPTION DES SOUS-TITRES CODÉS
13 JUILLET 2016**

<MUS>

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Bonjour, mesdames et messieurs. Bienvenue à la séance du 13 juillet. Veuillez vous lever pour un moment de silence et rester debout alors que nous présenterons l'hymne national. Rester debout. Le conseiller Nussbaum va nous présenter notre invité spécial, les 4 ténors n'ont pas pu être des nôtres cet après-midi, mais nous avons une bonne nouvelle de la conseillère Nussbaum qu'une de ses commettantes allait chanter l'hymne national.

- Merci, Monsieur le Maire.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] En fait, j'ai cette anecdote à raconter: quand on a dit qu'il fallait que je trouve quelqu'un pour chanter l'hymne national pour aujourd'hui, je me suis tourné vers la communauté et les gens de mon quartier, notamment Isabelle qui m'a dit: la personne à qui il faut le demander c'est Maureen Maloney qu'on appelle Mo et qui chante merveilleusement bien. Elle travaille auprès d'une institution bien connue qui regroupe 16 groupes sans but lucratif dans le secteur de rideaux. J'ai eu une lettre de Mo hier après-midi et elle a eu une urgence dans la famille et nous en sommes bien dessus. Elle s'est tournée vers Isabelle pour lui demander de l'aide. Comme témoignage de la belle connexion qui existe dans le quartier, Isabelle a dit: bien sûr, j'ai quelqu'un pour vous. Généralement, quand quelqu'un se retire de cette façon, qu'on est déçu et on peut dire simplement: non, c'est bien dommage mais j'ai trouvé quelqu'un d'encore mieux. Alors c'est la soprano canadienne qui est une chanteuse passionnée, qui est soliste et qui est également choriste pour la fille de 1 autres conseillers. Elle chante en solo à l'église anglicane d'Ottawa dans votre quartier. Elle est l'artiste en résidence là-bas. Elle a fait ses débuts alors qu'elle était national d'Ottawa, à l'Orchestre national d'Ottawa et elle va retourner à [---] dents et les gens et va s'exécuter avec la chorale là-bas. En 2013, elle est devenue spécialiste et entraîneur vocal pour la chorale d'Ottawa. En plus, elle est co-fondatrice de l'école de champs de Bytown et directrice d'une nouvelle compagnie d'opéra à Ottawa. Nous sommes bien dessus que Mo ne soit pas d'un autre, mais nous sommes ravis d'avoir sa remplaçante. <MUS> (hymne national) <MUS> (hymne national) <MUS> (hymne national) [APPLAUDISSEMENTS]

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci beaucoup de cette belle prestation. À l'heure actuelle, c'est la présentation du prix du bâtisseurs de la ville et j'aimerais maintenant demander aux membres de [---] de s'avancer. Ils ont leur planche. La conseiller McKenney. [FIN DE LA TRADUCTION] La conseillère McKenney à se joindre à nous. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous sommes en compagnie de ... je vais mal prononcé son nom, je le sais Julia Marcoux, [---], [---], [---]. On [---] a vu le jour au centre communautaire en 2010. L'organisation vise à renforcer la communauté, la diversité, l'inclusion et à abolir la stigmatisation et à offrir un lieu sûr à toutes les personnes de tous âges, tous sexes pour faire de la planche à roulettes dans un environnement encourageant. C'est organisation et une initiative permanente désormais parrainé par la communauté, l'Association de la communauté de skateboard Ottawa. Depuis qu'elle a refait sa marquant 2013 [---]. Elle reconnaît les femmes et les membres de la communauté LGBT qui n'ont pas autant de chances d'avoir accès aux sports. C'est organisation se dévoilent l'autorisation, l'autonomisation des personnes qui n'ont pas toujours la possibilité de faire de la planche à roulettes. Ainsi l'association offre de l'équipement, des lieux pour faire de la planche Arlette, organise des événements, offre des ressources et des cours. Fait de la collecte de fonds. L'organisation organise des sessions de patinage le jeudi soir à différents parcs de la ville. [FIN DE LA TRADUCTION] Des soirées de planches tous les jeudis dans les parcs de planche Arlette à travers la ville. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] L'organisation Girls+ Skate 613 a même des planches à payer à tout le monde qui veut s'essayer. Tout le monde le bienvenu. J'aimerais féliciter cette organisation Girls+ Skate 613. Elle tiendra son tout premier camp de planche Arlette cet été, du 29 au 2 septembre pour les jeunes de 600 à 7 ans, également pour offrir de l'aide financière, ceux qui sont intéressés à offrir de l'aide financière, ce groupe représente vraiment l'esprit de la communauté. [FIN DE LA TRADUCTION] Girls+ Skate 613 représente ce que c'est que d'être inclusif. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je vous encourage à visiter Ottawa skateboard. Ça ou la page Facebook. Je demanderais à Catherine de s'avancer, j'ai le plaisir de vous remettre le prix de bâtisseurs de la ville. Merci pour ce que vous faites pour la communauté. [APPLAUDISSEMENTS]

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je m'appelle Rachel et au nom de notre organisation, nous remercions le maire et le conseil municipal de nous avoir remis ce prix. Monsieur

Stevenson nous a mis en nomination et il est ici aujourd'hui bien. Des gens nous viennent nous voir toutes les semaines. Merci beaucoup. [APPLAUDISSEMENTS]

- [INTERVENTION EN ANGLAIS]

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup, mesdames. Maintenant, j'ai le grand plaisir d'annoncer la remise des certificats de bravoure à 3 résidents exceptionnels d'Ottawa, au nom du conseil municipal et de la haute direction, je souhaite la bienvenue à tous nos invités d'aujourd'hui. Je suis très heureux de vous accueillir à cette importante présentation. [FIN DE LA TRADUCTION] Cette présentation importante. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] J'aimerais vous présenter nos 3 invités d'honneur que nous allons reconnaître aujourd'hui pour leur intervention lors d'un grand incendie à Orléans le mois dernier, le 118 juin. Alors, je vais donc leur demander de s'avancer. Monsieur Walker, monsieur Paul et Alex Deschamps. Nous vous souhaitons la bienvenue à la présentation. Je pense que Alex Népal. N'est pas là. Je suis heureux de demander aux conseillers Blais de s'avancer. Il et le conseiller du quartier.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci, je sais qu'il y a des membres de votre famille ici présents également. C'est magnifique. Bienvenue à tous. Nous rendons hommage à ces personnes à cause de leur intervention héroïque le mois dernier lorsqu'ils sont allés dans une maison en flammes pour aider les gens à en sortir. J'en profite pour féliciter les intervenants d'urgences de leurs réactions rapides ce jour-là. Plusieurs est résidents connaissent bien cette histoire et l'impact de l'incendie dévastateur, parce qu'on en a beaucoup parlé aux nouvelles. Dieu merci, il n'y a pas eu de pertes de vie, mais ça a été une scène vraiment chaotique à ce moment-là et beaucoup de dommages ont été causés à plusieurs maisons à Orléans. Geoff Walker a été interviewée à la maison après l'incendie et a été qualifié de héros pour être entré dans l'immeuble pour essayer de sortir une personne inconsciente à l'intérieur. Ensuite, il a tenu à remercier personnellement l'homme dans la chemise de construction verte. L'autre sauveteurs étaient Owen Cole qui est intervenu également. Il a identifié une troisième personne qui a aidé avec le sauvetage. Il s'agit en fait de Alex Deschamps, un collègue de Owen Cole qui ne peut pas être des nôtres aujourd'hui je. Suis bien content d'avoir la possibilité de reconnaître les actions héroïques de ces 3 hommes, une expérience qu'il

n'oublierons jamais. L'incendie, comme vous l'avez vu aux nouvelles, a été vraiment dévastateur. Nous sommes tous heureux du fait que tout le monde a survécu alors que ça aurait pu être bien pire. Au nom de mes collègues au conseil et au nom des résidents d'Ottawa, je vous remercie d'avoir agi d'une façon qui nous a une orgueil et tous. Je suis très reconnaissant et nous vous remettons les certificats de bravoure et nous, vous pourrez remercier entre autres collègues qui n'est pas le nôtre aujourd'hui. Mesdames et Messieurs, un et de véritables héros de la collectivité.
[APPLAUDISSEMENTS]

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup, monsieur le maire. Au nom de Alex Deschamps et de Owen Cole et en mon nom personnel, il y a 2 point que je voulais soulever. C'était un événement imprévu qui est arrivé. Des étrangers, de purs étrangers ont travaillé à l'unisson. Nous travaillons dans la communauté avec toutes sortes de personnes différentes. Ce que j'ai remarqué, surtout, c'était la différence d'âge. Il y a 2 gars qui vient juste d'obtenir des diplômes des écoles secondaires. Voilà qui démontre que la Brazeau n'a pas d'âge et de limite. Les gaz ont été superbe. Ils ont été superbe les gars et ils ont tourné au positif une mauvaise situation. Je rentrais à la maison en voiture. Quand j'ai vu les intervenants d'urgences agir si rapidement pour fermer la rue, pour prendre le contrôle de cet environnement très chaotique, je dois féliciter tous les ambulanciers, les pompiers, les agents de police. C'était beau avoir. Merci à tous les félicitations à vous. [APPLAUDISSEMENTS] Appel nominal. Appel nominal. (appel nominal) (appel nominal) (appel nominal) ratification du procès verbal du 22 juin 20, 16 adoptée. Déclaration de conflit d'intérêts, y compris ceux découlant de réunions antérieurs. Aucune communication. Tel que présenté. Absence, le conseiller Harder a prévenu qu'il serait absent de ce conseil pourra faire de la ville. Conseiller Moffatt appuyée par le conseiller Mitic. Je propose, appuyé par le conseiller Mitic que le rapport au commissaire à l'intégrité de la ville intitulé [---] le projet de partenariat visant l'aménagement de terrain de jeu au parc de la Baie Mooney's, rapport du greffier, chef du contentieux [---] pour la période se terminant le 8 juin 2016, le rapport de la très municipale et le rapport 18 du côté de l'Agriculture des affaires rural, le rapport 8 comités de vérification et le rapport 17 du Comité de l'environnement soit reçus et étudié. Que le rapport 16 des finances et du développement, le rapport du Comité des transports soit reçus et adoptée dans leur version modifiée. On demande la suspension du Règlement?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Selon le paragraphe 35, 5 du Règlement de procédure numéro [---] le conseil reçoit examinés article 1, 2, 4 [---]

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, il y a déjà eu un encanteur dans le système.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Donc, c'est adopté. Comité à l'intégrité de la ville. Rapport au Conseil? Reçus. Greffier municipal les chefs du contentieux. Rapport de, situations demandeur enseignements, [---] pour la période se terminant le 8 juillet? Reçus. Que le Conseil ... émission de débentures de la ville.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est une demande de la trésorière. Madame trésorière, voulez-vous expliquer la raison de cette demande.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, monsieur le maire. C'est le moment pour nous de faire une émission de débentures conformément au plan [---] à peu près 25 millions de dollars. Malheureusement, nous allons le faire pendant la période où il n'y a pas de conseiller de réunion du comité. Ainsi, pour la mise en marché, il nous faut donner aux mères ou à son remplaçant le pouvoir de signer le règlement municipal de confirmation qui est le dernier élément de travail qui va se faire avant l'émission de débentures. Ensuite, nous avons changé le processus légèrement pour réduire la charge de travail que cela implique. Nous avons donc, dans le cadre de ce ... dans le cadre de ce document, vous trouverez une liste de toutes les dépenses autorisées qui n'ont pas encore été mis dans la vie d'Ottawa. À partir de cette liste, nous allons choisir, comme je l'ai dit, entre 100 et 175 millions de dollars de travaux que nous ... pour lesquels nous éviterons des débentures. [---] sont les conseillers de l'extérieur qui vont nous donner un avis en bonne et due forme. Pour ce faire, ils ont besoin de toute la documentation qui était l'approbation de l'émission des débentures. Par le passé, cela voulait dire qu'il fallait envoyer des boîtes de documents parce que comme vous pouvez le voir, nous n'émettrons pas des choses pour un seul projet. Nous émettons des débats au fur et à mesure que l'on dépense l'argent. Pour simplifier le processus, le document résume toute la dette en suspens à l'heure actuelle. Cela réduira d'à peu près de moitié, réduire de moitié environ toute la documentation remettre conseiller. C'est un peu un changement au processus, mais c'est une façon

de rationaliser les choses et d'alléger la charge de travail. Ça n'a rien de 9. Par contre, vous avez déjà autorisé tous ces projets dans les budgets antérieurs ou dans des réunions antérieurs, mais ce document ne fait que tout résumer dans une seule liste. Voilà ce que nous voulons faire ici, aujourd'hui.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Cloutier.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Petite question, madame la trésorière. Donc, nous avons émis 435 millions de dollars de débentures et cette fois, nous voulons en émettre encore 175 d'ici la fin du mois d'août?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui.

Nous avons 465 pour les projets. Il y en a eu d'autres, mais les autres projets qui ont été terminée ne sont pas sur la liste. Pour ces projets, oui, nous avons déjà émis pour un total de 465000. Nous allons émettre entre 100 et 175 millions de plus. Cela s'ajoutera au total.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Une dernière question, monsieur le maire. Sur le rapport, on dit qu'il faut que ces débentures soit émis avant le début du projet. Je pense que vous venez de dire que c'était au fur et à mesure. Au fur et à mesure que les travaux avancent. Pouvez-vous préciser?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

La règle du jeu, c'est qu'on peut faire ce que l'on veut. On peut émettre des débentures avant le début d'un projet et on l'a déjà fait dans le passé. Je vous donnerai l'exemple suivant: avec Ottawa en action, les taux étaient tellement favorables, on a fait des débentures d'avance, avant de faire les travaux. Dans ce cas-ci, tous les travaux vont de l'avant comme prévu. Nous devrions avoir suffisamment de liquidités pour ne pas émettre de débentures jusqu'à ce que le travail ait été fait. Les travaux ait

été fait. Maintenant, après cela, nous allons devoir renflouer nos coffres pour la réserve de fonctionnement.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Tyler, si vous avez d'autres questions, il faudrait y revenir alors.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Non, je lui demanderai en privé. Ça va.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Alors, sur le rapport? C'est adopté. Rapport 18 du Comité de la culture ils avaient rural. 4, modifications règlement de zonage. 2604, chemin Stagecoach. Il faut adopter le rapport et le sommaire de soumission. Sur l'adoption du rapport? Adoptée. Sur le sommaire? Adopter. Rapport les du comité de vérification. Rapport 8. Bureau du vérificateur général, rapport sur la ligne de fraude et d'abus. On va y revenir à la demande du conseiller Chiarelli. Bureau du vérificateur général. Rapport de l'examen des méthodes de traitement de l'argent comptant du Centre des services à la clientèle Laurier et des écarts de cas signalés pour ce centre. Adopter. Rapport 10 du Comité de l'environnement. États financiers pour la collecte des déchets solides par la Ville, résultat de la vérification externe de 2015? Reçus. Frais de rajustement au poteau de services d'eau, examen et mise à jour proposé. Le pont conseiller Qadri, je pense avait un commentaire à faire au personnel.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Oui, merci monsieur le maire. Un petit commentaire pour dire au personnel de même qu'à mon collègue, le conseiller Moffatt pour avoir proposé la motion quand j'ai soulevée au Comité de l'environnement, je voulais féliciter pour un travail bien fait. C'est l'une des questions qui avait été portées à l'attention de mon bureau depuis quelques années. Il est important d'agir comme nous l'avons fait. Alors, je voulais simplement remercier tout le monde, le maire et le personnel.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Merci, conseiller de votre initiative. Le rapport, donc? Adopté. Rapport 16 du Comité des finances et du développement économique. Rapport annuel sur le partenariat au parc Lansdowne. Ottawa 2017. Question d'empiètements? Adopter. Rapport 28 du Comité de l'urbanisme le conseiller Chiarelli et la conseillère Harder je pense ont une modification technique. Conseiller Chiarelli?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

En fait, nous voulons simplement retoucher le texte juridique qui a été adoptée au comité sur l'exemption d'un CentrepoinTE. Alors, il résolu que le Conseil approuve: 1, la [---] du rapport ACS2016-PAI-PGM-0096 en ajoutant une nouvelle section: 23, 10, 7 modifiée ainsi: [---] en dépit du paragraphe 101. 1, 101. 2 et 101. 5 dans le secteur indiqué comme le secteur A et dans le centre communautaire de CentrepoinTE. Il faut calculer les exigences minimales pour le secteur [---] d'après le trac Bleu 1 en dépit de l'un terrain résidentielle contenant autre qu'un café j'ai identifié à l'annexe 2. 1 du Règlement municipale, [---] et calculés dans la section de droit du tableau Bay. En dépit de l, lorsqu'un terrain ad hoc ... est-ce que c'est adopté vous voulez que je continue?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je pense que les gens en ont une copie.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Est-ce que ça exempté votre secteur seulement?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Cela va exempté CentrepoinTE jusqu'à ce qu'on ait des exigences de stationnement minimal parce qu'il n'y a d'autres système de stationnement approuvés par le Conseil a CentrepoinTE qui vont être touchés par cela.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseillère Harder, vous est président du comité. Êtes-vous d'accord?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est un dossier assez. Complexe il faudra voir que les le maximum prévu avant de déterminer le minimum.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] D'accord. Sur le rapport, c'est adopté. Adopter également sur le sommaire des soumissions?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Ensuite, c'est la modification règlements de zonage 27, 033035 chemin Scissons. Sur le rapport? Adopté. Le sommaire des observations? Adopter. 13. Demandes démolition et de nouvelles constructions aux 505565 et 567 chemins chemin Old Prospect [---] située dans le district de conservation du patrimoine de Rockcliffe Park. Conseillère et Harder le conseiller Nussbaum ont une modification. Conseiller rendant? Harder?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Depuis que la demande démolition a été approuvé, on sait qu'il n'est plus nécessaire d'inclure 565, chemin Old Prospect. Si vous avez besoin de plus de détails là-dessus, le conseiller Nussbaum pourrait étoffé, mais généralement c'est qu'on voudrait enlever toute référence à cette adresse parce que ça a été retiré par le demandeur. Donc, le site ne reflètent pas vraiment la décision qui a été prise par le comité. On veut simplement enlever une partie de la presse, notamment le 565, chemin Old Prospect.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] D'accord, sur la motion, est elle est adoptée. Sur le rapport dans sa forme modifiée? C'est adopté. Prochain point. Résolution ... article 14. Résolutions de la belle, Maison Magee 78, rue Lisgar. Désignation au terme de la partie 4 de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Rapport 29 sur le Comité de l'urbanisme. Secteur d'expansion urbaine à l'étude de Kanata-Nord. La conseillère Wilkinson à une modification. Appuyée par le conseiller Blais. Merci.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Il s'agit d'un éclaircissement de ce qui a été fait au comité. Que ce soit supprimé et remplacé par parce qu'ici : qu'il soit également résolu que la proposition inconstitutionnelle à l'atteinte d'un accomplissement de 100 % des moyens indiqué et qu'il y a un partenariat de 50 % avec le programme d'immobilisation du partenariat communautaire. C'est ce qu'on a fait avec le chef du contentieux. En fait, à titre d'information, il n'y avait pas de petits pavillons dans ce parc. Il y avait toutes sortes de terrain différent, mais pas d'argent pour le pavillon. C'est pour cela qu'on a fait une collecte de fonds pour bâtir un petit pavillons. Nous voulions simplement que cela soit refléter sur le plan, la carte géographique. Il y a des gens qui pensaient qu'on avait sauté des rangs, si vous voulez qu', on avait devancé d'autres projets. Je tiens rassurer tout le monde que ce n'est pas le cas. Nous avons des questions là-dessus. Nous allons devoir y revenir. Merci de nous avoir présenté la motion.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Maintenant, le point 16 et la modification au règlement de zonage, 570, chemin Hazeldean. Adopter? Adopter. Le point 17, demandes de modifications de la Somerset House, une propriété désigné en vertu de la partie 5 de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Il y a une partie commentaires, on va y revenir. Ensuite, une modification à la promenade promenade Terry Fox et une partie du terrain situé juste au nord. Adopter. Le point 19. Demande de dérogation Règlement sur les enseignes permanente sur les propriétés, peinture murale aux 595, avenue Gladstone. Adopter. Le rapport numéro 20, de la division du transport en commun, service de Para Transpo. Adopter. Para Transpo. Comité des transports, rapport numéro 16. Examens les opérations hivernal concernant les routes. Conseillers Egli et mais qu'il n'y ont une modification technique. Conseiller Egli.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. En fait, j'ai soumis une motion lors de la rencontre du comité pour qu'on élimine cette recommandation de changer les seuils pour la neige de 7 à 10. Qu'il soit résolu que le Conseil change la recommandation numéro 3 on. Recommande d'approuver 2, 7 million et des ajustements opérationnel y compris qu'il y a une approche pour ajuster le ratio et les services à la contraste. Ça représente une épargne de 1, 5 millions. Qu'on change les trajets dépend d'âge Decelles et de déneigement, et cela représente des économies opérationnel de 1, 2 millions de dollars. Commentaire sur la demande mon.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Commentaire sur l'amendement? Adoptée. Sur le rapport? Adopté.

- Ensuite, le non-commémoratif, le pont commémoratif du chemin Heron. Motion. Que le Conseil approuve le chef changement de non du chemin Heron remplacé par Heron Road Workers Memorial Bridge. Le conseiller Brockington à déposer cette recommandation. C'est un pont commémoratif de travers des travailleurs du chemin Heron. Vous avez un commentaire?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. Je veux remercier Chan McKenney du Conseil des travailleurs du district d'avoir soumis cela à notre attention. Le Comité des transports, monsieur Egli, qui ont adopté cela la semaine dernière lors de la réunion du comité, c'est fort appréciée. Monsieur le maire, dans le rapport, on parle de consultation. Les gens disent qu'il n'y a pas eu de consultation. S'est passé par le bureau du greffier. Il n'y a eu des consultations par la ville et on a reçu des commentaires du grand public. Merci donc au comité qui a entendu cela la semaine dernière. Merci de votre soutien.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur la recommandation du comité? Adopter. Merci. Point 23, réduction de la limite de vitesse sur le chemin, sur le chemin Bearbrook. Adopter. Merci. Entre du jour pour approbation en Bloc. Voulez-vous retirer des points de cet ordre du jour en Bloc? Adopter? Adopter. Adopter également les observations pour le point J. Adopter. Disposition des questions approuvé sous délégation de pouvoir. Adopter. On va revenir au point qui ont été retenus, le premier que j'ai sur la liste, c'est le rapport du vérificateur général. Conseiller Chiarelli.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je veux simplement vous dire qu'il y a environ 10 ans, la conseiller Harder avait déposé une motion pour qu'on met sur pied cette ligne de fraude et d'abus. Naturellement, comme d'habitude, j'étais d'accord avec elle. Il y avait beaucoup de sceptique à l'époque. Mais cette ligne a été un outil de conformité utile à la Ville. Cela nous a permis d'épargner des deniers publics. On a pu regarder des

questions de gestion grâce à cela. Je veux remercier l'ancien vérificateur général qui a mis cela sur pied il y a 10 ans. Il a fait un bon travail, d'ailleurs. Je prends connaissance du rapport. Je me dis qu'il y a des changements qui surviennent. Par exemple, on a réduit les infractions liées à l'alcool et à la toxicomanie au travail. Il y a des problèmes de détournement de fonds. Je suppose qu'il n'y a pas vraiment de problème. Si jamais on voit qu'il y a une tendance qui se dégagent dans cette catégorie, on en prendra note.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le Maire, le rapport est fort intéressant, mais on ne pense pas qu'il y a une tendance de détournement de fonds. Chaque année on reçoit des rapports et ses rapports ... nous défendons, nous, en fait, de ces rapports. Et ce que je peux affirmer qu'il y aura une réduction d'alcool au travail et qu'il y aura davantage de détournement de fonds?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Ça dépend des rapports de l'année. Mais c'est une question intéressante. C'est difficile de faire cela si on est en état d'ébriété, en tout cas. L'autre grand changement, et c'est un grand changement, et les gens n'en ont parlé, c'est l'utilisation non autorisée d'information ou de propriété de la ville. D'après vous, est-ce qu'on pourrait apporter des changements pour qu'il y ait de réelles épargnes pour les contribuables?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le Maire, lors de nos vérifications à la ville on examine certaines fonctions et certains secteurs. Nous allons, par exemple, lors de la prochaine vérification, au cours des prochaines années, examiner de plus près l'utilisation des véhicules de la Ville, par exemple. On a été saisie d'un rapport en début d'année. Ça laissait entendre que les véhicules de la ville était utilisé après les heures de travail. On les voyait dans les entrées du personnel. Ça arrive.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Il y a des règles régissant c'est utilisation. Donc on, va faire une vérification pour garantir que les règles soient respectées. La plainte la plus courantes qu'on reçoit à ce sujet, c'est qu'il y a des véhicules d'urgences qui sont au McDonald, par exemple, ou ailleurs. Il y a un camion de pompiers aux McDonald's, c'est peut-être mieux que de laisser le camion à la station et ensuite aller au McDonald's. On peut réagir plus rapidement si on est dans le camion. Il faut voir la meilleure façon d'assurer la sécurité des résidents.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur le Maire, on reçoit de temps en temps des rapports de camions d'incendie dans un stationnement d'épicerie, par exemple. On comprend que ça peut être acceptable de la part du service d'incendie. On doit réagir lorsqu'il y a un incendie, vous savez. On comprend le pourquoi de ces situations.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Écoutez on, ne veut pas nécessairement encourager [---]. Le nombre de plaintes se retrouvent surtout dans ce secteur. Quand j'étais président, on identifiait les plaintes et on les regroupaient. Certaines se répéter parfois, c'est toujours la même personne qui fait rapport. Mais on prenait note des plaintes et on remettait sa au directeur municipal qui lançait ou non une enquête. Est-ce que c'est la même procédure aujourd'hui?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Oui, c'est juste. La plupart des rapports font l'objet d'enquête par le bureau du directeur municipal. Il y a une coordination entre **[Inaudible]** quant aux résultats de l'enquête. Si on pense que l'enquête n'était pas assez complète, on va leur demander d'enquêter plus à fond.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Vous remettez ensuite les rapports au Comité de vérification et au conseil, n'est-ce pas, avec des recommandations?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, c'est. Juste

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci bien. Excellent.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Hubley, président du comité.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire, peut-être qu'on peut profiter de l'occasion pour remercier le vérificateur général et son bureau d'avoir produit un aussi bon rapport. On voit qu'il y a enquête, chaque fois qu'on reçoit des plaintes. Elle si, on est plus efficace à la ville et les citoyens et citoyennes savent qu'on prend soin de leurs taxes.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, conseiller, merci monsieur [---]. Rapport adopté. Prochain point qui a été retenu, c'est le conseil Wilkinson concernant l'expansion d'une zone de construction. Je ne sais pas à qui je devrais poser la question, mais je commencerais par la personne qui a déposé la motion. Quand sérieux Chernushenko, voulez-vous présenter les invités qui vont quitter, conseiller Chernushenko? Le micro pour conseiller Chernushenko.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci de vous être joint à nous. Il y a un groupe de l'école immaculée qui suivent un cours d'été, le conseiller et Fleury et moi-même voulions qu'ils vivent le conseil municipal, qu'ils voient de quoi ça Allaire. Merci de vous être joint à nous.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Donc, j'ai des questions à poser à la personne qui a déposé la motion. Lors du Comité de l'urbanisme, je me demandais ce qui se retrouvait vraiment dans cette motion qu'. Est-ce qui s'est passé d'ici hier? On n'y a consacré une heure. Ensuite, il y a eu une pause de 5 minutes. On essayait d'avoir des détails. Quelle est la différence entre hier soir et aujourd'hui, et ce qu'il s'est passé quelque chose? Conseiller Wilkinson?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. J'ai simplement demandé que l'on réexamine libellé pour avoir 100 % de financement. Ce n'est pas moi qui ai fait ses demandes. On voulait clarifier quelque chose. Si la collectivité était pour ça, est-ce que ça fait partie du plan mètres? Ensuite, on a déposé la motion car on dit qu'on pourrait avoir une collecte de fonds. On aurait pu faire cela avant que le parc soit construit. Il y avait un plan et dans le plan, on savait où tout allait. Donc, on voulait déposer le plan pour vous prouver qu'il y avait assez d'espace. Il y a des gens qui veulent obtenir du financement de la ville, mais tout ce qu'on voulait faire, c'est garantir que les gens voient que ce ne sera pas financées par la Ville. On dit qu'il y aura des collectes de fonds et j'en ai fait beaucoup dans mon quartier. Je sais que ça peut être fait. On a ajouté une ligne. Ça a été soumis aux conseillers Blais qui l'a approuvé. On veut simplement éclaircir les choses. On ne veut rien changé. On veut comprendre qu'il y aura ce petit pavillon et que ces petits pavillon sera financé par des collectes de fonds même si on est éligible à un financement de 50 % auquel on pourrait faire appel.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Écoutez, il y a eu beaucoup de discussions sur la question. Moi, si je propose une motion, je vais en parler aux autres conseillers et conseillères pour qu'ils comprennent. Hier, au Comité de l'urbanisme, on s'est dit: peut-être qu'on devrait toujours faire cela. Soumettre des motions et ajoute les choses au Comité de l'urbanisme. Ça sera un précédent. Tout le monde pourrait faire comme cela. Donc, ce n'est pas clair. On propose des modifications à la motion et moi, je vais m'opposé à cela. Cette pratique déjà courante. Le personnel au parc [---] avait réservé un espace pour une petite pas toujours voir. On veut naturellement qu'il y ait de beaux parcs je ne veux pas Mostyn et mais je vais voter contre m'obstiner mais je vais voter contre. [Inaudible] du comité, je peux vous dire qu'hier, on en a discuté mais c'était vraiment renversant. Tout le monde essayait de comprendre la motion de la conseillère Wilkinson. On a travaillé fort sur ce dossier. On ne voulait pas passer devant les autres sans se demander: si jamais on avait l'occasion, si il n'y avait un [Inaudible] en tout cas, on veut qu'il y a une place dans le parc pour ce pavillon. Quand on vit un ... quand on vit dans un lieu, il y a des parcs, on ne précise pas ce qu'il y a dans les parcs. Avec la politique de meilleurs banlieues, on va mieux améliorer les parcs, Leiter en banlieue les terres en banlieue. Donc, quand on dit que les choses se feront plus tard, ce n'est pas dans plusieurs années. On veut aider la conseillère Wilkinson en disant qu'on pourrait avoir un pavillon dans un espace vert. On a travaillé très fort à cette fin. Moi, je ne vais pas appuyer cela car si on ne peut pas regarder cela de près, ça ne faisait pas partie du plan mettre des installations.

C'est comme si vous passiez devant les autres. C'est perçu comme cela par beaucoup de gens. On nous a rappelé qu'en 2004, dans le plan mettre des installations, on avait dit que c'était bien qu'un conseiller puissent profiter d'une occasion qui se présentent, en profiter lorsque l'occasion se présente. C'est ce qu'on a fait hier. Je ne veux pas changer ce qui a été fait. On a essayé de penser à tous, de penser à toutes les possibilités. C'est ce qui est présenté dans la motion du comité.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseillère Wilkinson, vous avez déjà pris la parole. Vous pourrez conclure. Est-ce que quelqu'un d'autres à un commentaire à formuler? Bien. Conseillère Wilkinson, la conclusion par rapport à votre motion.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Écoutez, c'est monsieur Marc qui a fait le travail. Je n'ai pas demandé de présenter de modifications. C'est lui qu'il a déposé après que j'ai posé une question. Je peux lui demander quel est la logique de cette modification, de ce changement de libellé, même si ce n'est pas approuver, on pourra quand même regarder la recommandation. Grâce à cette motion, le pavillon pour un être construits dans le cadre du plan mettre des installations. Sinon, on voit que le pavillon pourrait être financés à 100 % grâce à des collectes de fonds. Peut-être que le projet sera admissible pour un financement de 50 %. Grâce au Programme de partenariats en immobilisations. Je n'ai pas demandé cette modification, celui qui a décidé de le déposer car il a dit que ce serait plus clair. Le conseiller Blais étaient d'accord et avaient appuyé la motion. Je voulais juste avoir un éclaircissement. Si ce n'est pas adopté, on va quand même avoir le pavillon, mais on va suivre une autre démarche. Je pensais que ce serait plus clair, si ça ne passe pas, ce n'est pas grave.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] D'accord. Conseiller Blais, vous auriez dû prendre la parole avant. Donc, on a une motion de la conseillère Wilkinson appuyée par le conseiller Blais. Sur la motion? Adoptée. On demande d'un vote par appel nominal. On traite de la motion de la conseillère Wilkinson. (vote par appel nominal) (vote par appel nominal) (vote par appel nominal) 14 pour, 9 contre. Conseiller Blais, vous voulez parler du rapport principal? Conseiller Harder, sur le rapport.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. Concernant ce rapport, je voudrais vous dire que c'était un grand projet de développement. On a eu l'appui du personnel de la ville. Monsieur Smith et parmi nous aujourd'hui, [---], [---]. Grâce à leur appui, on a réussi. Tout le monde a participé aux rencontres, c'est quelque chose qui est ici de la communauté. Cela provient de la collectivité. Il y aura des plans de subdivisions. Ce sera développé au fil des ans. On a donc bien travaillé à ce projet.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Wilkinson, sur le rapport principal.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Le conseiller El-Chantiry et moi-même travaillons à ce dossier depuis 3 ans. Je suis sûr qu'il voudrait prendre la parole aujourd'hui pour dire ce que j'avais prononcé ici. Je parle en notre nom. Je veux remercier les chefs de file. Il y a eu un comité qui s'est rencontrés 20 fois. Les membres de ce comité ont fait un excellent travail. Ils ont passé tout en revue. Ils ont fourni des commentaires réalistes. Ils ont tenté de produire quelque chose de concret. Le rapport n'est pas parfait. C'est assez complexe, mais nous avons fort apprécié le travail du comité de conception, par exemple, qui c'est beaucoup investi. Également, des gens du publiques qui nous ont fait leurs portes. On parle de 2, 3 acres. Quand on est en milieu rural et on voit que l'on veut développer le secteur, les gens de mon quartier ont participé, on a discuté avec ces gens, avec les gens de la rue chemin Old Carp. Il y a eu des grandes consultations publiques. C'était si populaire qu'on a eu de la difficulté à les faire entrer dans la salle. Il y a eu un grand trop de participation. Le plan, c'est le plan 27. C'est pour vous dire le nombre de plan sur lequel on a travaillé. Je veux remercier le personnel qui a travaillé. Wendy, Marie Charles qui étaient ici, ils ont travaillé avec nous et sont restés calmes pendant tout le processus. Je suis d'accord avec la conseillère Harder. Peu à peu de gens qui participent dans un projet, communautaire plus vous pouvez aller de l'avant 101 heures. Je veux qu'ils soient officiels qu'il y a beaucoup de gens qui ont participé à ce plan de conception et ce plan a été accepté à un taux de 99 %. Merci.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur le rapport tel que modifié? Adoptées. Pour ce qui est du résumé des observations? Adopter. Le prochain point, c'est la demande pour changer la Somerset House aux 352, rue Somerset Ouest, propriétés désignées en vertu

de la partie 5 de la Loi sur le patrimoine l'Ontario. Située dans le district de conservation de patrimoine de Centretown.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Moi, j'ai des commentaires si vous n'en avait pas.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur le maire, je vais donner mon nom pour être sur la liste des intervenants.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller McKenney, vous avez la parole.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci, Monsieur le Maire. Quelques commentaires. Concernant la Somerset House, on sait tous que ça fait 10 ans que cet édifice est en délabrement. C'est un édifice qui est à une intersection importante au centre-ville. Les propriétaires ont laissé aller l'édifice. Maintenant, on ne peut plus le sauver. On doit le démolir. C'est une démolition raison d'une négligence. Voilà où on en est aujourd'hui. On doit approuver la démolition de l'édifice. Que pouvons-nous faire avec la Somerset House? Il est important de comprendre que le conseil n'a pas le pouvoir d'imposer des amendes ou des pénalités. Le personnel avait une délégation de pouvoir de la part de provinces en vertu du Code de bâtiments de l'Ontario et toute ordonnance concernant les normes doit provenir d'un agent et non pas du conseil. Que peut faire le conseil, maintenant? Bien, un outil, c'est l'expropriation. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au personnel de m'offrir des options d'expropriation au sein du sous-comité du patrimoine. L'expropriation, c'est un pouvoir municipal. On peut le faire en vertu de la Loi sur les expropriations. Ou 362 de la Loi sur le patrimoine, on autorise des municipalités exproprier des propriétés aux besoins pour préserver les édifices du patrimoine ou ayant une valeur culturelle. En 1985, on a exproprié des édifices au 503 et 507 avenue qui Édouard [Inaudible] qui devait préserver le caractère patrimonial de l'édifice. Il y a plusieurs options pour que cet édifice soit préservé. Le propriétaire se doit de restaurer l'édifice et de maintenir sa valeur patrimoniale. Donc, on donne avis aujourd'hui que le propriétaire prend le taureau par les cornes ou alors, le conseil municipal va devoir intervenir. Voilà, merci.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup. Conseiller Chernushenko.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Je pense que vous savez ce que je vais dire parce que dès que la question a été soulevé, je me suis dit: combien tant, combien de temps faudra-t-il avant qu'il y a des appels qui arrivent en ce qui concerne par exemple un document un bâtiment sur la rue Bank similaire qui n'est pas délabrée dans une aussi grande mesure qui continue se détériorer? Je me demande toujours si on ne peut pas faire quelque chose. Il n'y a plusieurs années, depuis que nous avons eu ce genre de discussions, les règles n'ont pas changé. Les outils n'ont pas changé non plus. J'aimerais poser la question personnelle: en ce qui concerne les instruments que nous pourrions utiliser, d'après ce que je peux comprendre, pour un bâtiment du genre, ils sont exemptés de payer toutes les taxes, les taxes foncières?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, ils peuvent présenter une demande en ce sens.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Alors, il s'agit d'un règlement provinciales que nous devons

observer, n'est-ce pas?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est exact.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Donc, il faudrait qu'il fasse une demande à la province. Ça ne doit pas passer par le conseil municipal non plus, les exemptions, en fait, ce sont des rabais qui sont transmis à la ville d'Ottawa. Nous en assurons le traitement au service des finances. Cela est énoncés dans la Loi sur les municipalités. Il faudrait réduire leurs taxes. Si le bâtiment est vacants, s'il est va quand, on ne veut pas dire non et donner d'exemption, parce que nous n'aimons parce que vous faites ou non avec le bâtiment.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est exact.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Est-ce que c'est la seule occasion de changer quoi que ce soit? C'est à dire qu'il faudrait demander au gouvernement provincial d'écrire au ministre compétent pour traiter de cas exagéré comme celui-là, c'est-à-dire 50 ou 10 ans de l'Église, de négligence? C'est un peu comme quelqu'un qui sourit et qu'il lui manque une dans. Qu'il lui manque une dent. Nous avons soumis ils ne demandent à la province à la demande du maire pour traiter d'autres propriété similaires. C'est-à-dire, pour changer les règles de rabais. Le ministre des Finances est en train de rencontrer les parties intéressées pour voir les modifications qui devraient être apportées. Je peux vous dire qu'ils sont très intéressés. Ils ne veulent pas non plus se baser uniquement sur ce que souhaite la municipalité. Ils veulent aussi parler aux actes et aux propriétaires. Nous allons vous mettre au courant des changements apportés aux règles.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Donc, on ne veut pas traiter cela au cas par cas.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Ils sont en train de revoir toute la réglementation.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, c'est ça, dans une grande mesure.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

C'est exactement ce que j'aimerais comme, que nous fassions. Nous pourrions être d'accord pour dire que bien que les droits fonciers devrait permettre aux gens de laisser leurs propriétés vacante pendant un certain temps s'ils attendent que le marché s'améliorent mais lorsque ça dure aussi longtemps, il faut que la municipalité puissent avoir plus d'influence.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je vais attendre notre rapport impatiemment. Nous allons vous fournir un rapport sous peu. Merci.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Fleury?

- J'aimerais commencer par appuyer ma collègue au niveau des discussions au sujet de l'expropriation. Il y a des situations dans lesquelles il doit y avoir une implication pour passer un message à ce type de propriétaires, que les propriétés patrimoniales sont de valeur importante à la communauté. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Ma question est la suivante je suis curieux d'entendre ce que pense mètres O'Connor où monsieur [---].

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons eu des résultats si favorable surtout en ce qui concerne l'école et je ne sais pas pourquoi cette propriété serait différente puisque nous avons réussi dans une cause similaires.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur le Maire, j'attends que monsieur s'avance. Chaque propriété sera traité de façon individuelle selon ses propres mérites et il y a eu des instances judiciaires en ce qui concerne cette propriété sur Somerset. Je pense qu'on pourrait sans doute procéder à peu près de la même façon. Je crois comprendre qu'il y a eu des tentatives pour faire des progrès et nous avons approuver un plan de zonage il y a quelques années, mais rien ne s'est passé malheureusement. Nous avons surveiller la propriété et ça a été positif jusqu'aux derniers résultats que nous avons obtenu. Ça a été présentée au comité et au Conseil aujourd'hui. Il y a eu un changement radical en ce qui concerne la stabilité de la propriété je vais demander à mon collègue de vous parler des autres détails concernant la poursuite.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, nous avons certainement l'intention d'envisager une poursuite et nous avons été, nous avons travaillé de concert avec les services juridiques et comme l'a dit monsieur Moses, il y a eu des éléments par exemple la construction et des rénovations et des permis de construire, permis de rénovation pour

restauration le bâtiment lui-même et il y a des inspections qui ont eu lieu. Certains de la des travaux n'ont pas été réalisés aussi rapidement que nous le souhaitions. Mais il y a eu des progrès. C'est une question de rythmes. De rapidité. Je pense que ça résume une longue liste de problèmes. Il faut aider nos planificateurs en matière de Patrimoine à intervenir. Je pense que nous sommes à un moment où il faut qu'il y ait un changement. Il y a eu des problèmes de protocole en ce qui concerne la manière dans le Code du bâtiment ou le Code des incendies ont été évoquées. Je pense qu'il y aura une collaboration, j'espère qu'il y aura une collaboration à terme pour qu'on en arrive pas à un stade de dérogation comme cet immeuble dans d'autres cas. On se retrouve avec une démolition à cause de négligence. J'approuve ce qui a été fait pour l'école Our Lady, mais il y a aussi la propriété sur Willie brodait. Sir Wilbroad. J'appuie ma collègue sur ce qu'elle décidera de faire surtout en ce qui concerne l'expropriation. Il s'agit d'un cas extrêmes. Je crois qu'il faudrait qu'il y ait un protocole qui soit établi initialement pour résoudre la question. Merci.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Leiper?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. J'aimerais réitérer les sentiments de mes collègues et le patrimoine est très important pour notre municipalité. Il y a des bâtiments patrimoniaux dans le quartier et nous ne savons pas quel sera leur sort. On n'avait pas de démolition, en général. Mais ce serait le seul choix pratique. Nous avons le directeur municipal et je lui demanderais maintenant d'utiliser les outils à sa disposition, s'il en faut de nouveau, il faudrait les approuver et lorsque nous avons la possibilité de faire preuve de leadership en ce qui concerne nos propres bâtiments, il faudrait donner l'exemple, par exemple le bâtiment de la Cour Bayview qui tombent en ruine depuis des années. C'est la communauté qui en a assuré la conservation. La communauté aussi a fait une proposition pour défaire [---] cinématographique. Parce que le bâtiments et encore sur place, nous avons un centre d'innovation qui va ouvrir, qui est un des projets signature de la communauté. C'est une possibilité de développer notre culture. Prenons toutes les possibilités nécessaire efforçons les promoteurs à ne pas permettre qu'il y a de des mots démolition par négligence et qu'on puisse aussi appuyer les opportunités culturelle et sociale. J'aimerais pouvoir appuyer cette motion, et bien sûr, je vais le faire mais. J'espère que la situation ne va pas se reproduire. Merci, Monsieur le Maire.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] J'aimerais dire quelques mots là-dessus. [FIN DE LA TRADUCTION] Et je continue d'être supporters de la préservation du patrimoine dans la ville d'Ottawa et pour toute la province de l'Ontario. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je suis très fier de mesures que nous avons prises pour protéger nos actifs patrimoniaux, ce qui comprend le bâtiment d'horticulture au parc, parc Lansdowne. J'ai déjà travaillé avec le conseiller O'Neill pour le pavillon Aberdeen et j'en suis fier. Nous avons appuyer les efforts du personnel en ce qui concerne d'autres dossiers qui ont été très visible. Nous y avons connu du succès. Mais la Somerset House est une autre histoire et ceci a attiré notre attention. Cette semaine, un promoteur irresponsable a permis qu'il y ait détérioration au point où la propriété est instable. Ce monsieur continue de faire des promesses et il revient sur sa parole à plusieurs reprises. Donc, il faudrait le démolir et ce sera au coût de la municipalité et ce sera considérable. Il faudrait faire attention, parce que si on exproprier la propriété, il faudra payer la meilleure valeur possible aux promoteurs, ce qui veut dire qu'on récompenseraient un comportement qui est très répréhensibles. [FIN DE LA TRADUCTION] Le mauvais comportement du propriétaire. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons 175 propriétés sur la liste des bâtiments patrimoniaux et le promoteur recevra un gros chèque du contribuable et nous seront obligés d'en assumer la responsabilité. Il faut agir en tant que promoteur, ce qu'il ne fait pas partie de notre mandat. Le gouvernement fédéral est en train de rénover plusieurs propriétés du centre-ville. Qui va acheter ces propriétés? Je vous encourage à ne pas vous engager dans cette voie. Une autre solution serait de demander au personnel d'augmenter les efforts de coordination et d'application de la loi. Donc, je propose qu'un groupe de travail se réunisse tous les trimestres pour se pencher sur des questions patrimonial. Il y aurait moi-même, la conseillère Harder, Tony Nussbaum et nos planificateurs du patrimonial, du patrimoine, c'est la conservation du patrimoine. [FIN DE LA TRADUCTION] De créer un groupe de travail sur le patrimoine qui tiendra des rencontres tous les 3 mois pour revoir le progrès de ce dossier. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous allons aussi éviter des représentants de la communauté patrimoniale pour faire partie du groupe de travail qui va se réunir au mois d'août pour la première fois. Nous allons aussi demander la province de l'Ontario de nous donner les instruments nécessaires pour sévir de façon plus importante lorsque des promoteurs le certaines propriétés se détériorer comme celle de la Somerset House. Le conseiller Chernushenko a soulevé la question des propriétés et

des taxes foncières. Ils peuvent passer du taux commercial au taux résidentiel. Ils vont payer moins de taxes qu'il devrait. Il n'y a pas d'incitation à agir rapidement. Je sais que dans les quartiers du conseiller Nussbaum et du conseiller Fleury, il y a un propriétaire qui était particulièrement responsable. Nous avons réussi à intervenir. Il y a aussi l'immeuble [---]. Ça fait 10 ans sinon plus qu'il est là. C'est un peu comme un trou dans le paysage urbain de Ottawa-Sud, juste au sud de SunnySide. Je vais amenderait de rassembler les gens parce qu'il faut faire un meilleur travail dans le cadre de la loi et je demanderais à la province de [---]. Je demande au ministre responsable de la culture du patrimoine cet après-midi et ce sera un des premiers point que je soulève Rae auprès d'elle. Nous avons une recommandation?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Une recommandation du Comité du patrimoine et de l'urbanisme. Sur la motion adoptée. Adopter. Merci beaucoup. Nous avons ensuite une motion pour adoption de rapports. Conseiller Moffatt et Mitic.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Je propose, appuyé par les conseillers Mitic que le rapport à l'intégrité de la vie l'intitulait **[Inaudible]** au registraire, plutôt, des lobbyistes. Projet de partenariat visant l'aménagement de terrain de jeu au parc de la Baie Mooney's. Le rapport du greffier chef du contentieux intitulait **[Inaudible]** demande de [---] pour la période se terminant le 8 juillet 2016. Le rapport 18, le rapport 8, le rapport 16 et 10 ainsi que les rapports 28, 029, rapports 10 de la Commission de transport en commun, rapport c'est du comité de transport sur le [---] adoptée dans leur version modifiée? Adoptée. Motion? Conseiller Brockington appuyée par moi-même. Je vous demanderais de présenter notre motion.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Nous avons donné un préavis à la dernière réunion du conseil. Je suis tout à fait d'accord avec votre appuie. Au nom de la communauté atlantique d'Ottawa, c'est favoriser la restauration des panneaux de rue. L'église hellénique et la seule église grecque des centres communautaires de cette partie de la ville. Il y a un festival le [---] pour les Gray qui a lieu chaque année. Il s'agit d'un compromis entre ce qui a été demandé à l'origine est-ce que vous avez maintenant devant vous. C'est le résultat de

consultation directe avec le public. À l'origine, on voulait qu'il y ait des panneaux permanent sur un secteur géographique beaucoup plus large, sûre Prince of Wales. Le compromis, c'est d'envisager un projet pilote de 3 ans. Nous ne pourrions installer ces panneaux commémoratif, nous pourrions installer ces panneaux commémorative durant le Festival. Il semble y avoir entente là-dessus. La création, l'installation et le retrait des panneaux sera fait aux frais de la communauté et non pas de la municipalité. Vous avez aussi, dans notre documentation, une illustration du panneau. On indique: reflet de la Grèce et le drapeau grecque. Ceci a été étudiés par la communauté. C'est un compromis. J'espère que tous les membres du conseil vont accepter.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Sur la motion? Adopter. Motion du conseiller Fleury appuyée par le conseiller Leiper en ce qui concerne le marché By. Conseiller Fleury?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] J'ai 2 motions sur le marché. C'est appuyé par le conseiller Leiper. Il s'agit de l'Association des détenteurs d'étale du marché By. Ceci reflètent ce qui a été dit à la dernière AG. [---] par les Marmot fins de marketing. Ils demandent 3 dollars de plus pour un permis quotidien et 25 dollars de plus pour le permis mensuel donc, je propose que l'un conseil municipal approuve la modification du Règlement pour établir que les frais supplémentaires bien l'Association des détenteurs d'État du marché soit de 25 dollars par permis mensuel ou de 3 dollars par permis quotidien, à compter du 15 juillet 2016. Que la portion des recettes des dépenses du budget du marché 2005 soit ajuster en conséquence, sans incidence sur le budget de fonctionnement de la ville.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Adopter? Motion exigeant **[Inaudible]** conseiller Taylor appuyée par le conseiller Monette en ce qui concerne le maire adjoint. Sur la suspension? Adopter. Conseiller Taylor?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup, monsieur le président. Je, propose appuyé par le conseiller Monette, ceci et présenter à la demande du greffe à cause de notre calendrier estival. On nous a dit qu'il serait préférable qu'un membre du conseil

soit mère adjoint par intérim. C'est ce que nous demandons appuyée par le conseiller El-Chantiry qui a accepté d'intervenir comme maire adjoint par intérim à partir du 14 juillet au 30 août 2016 pour la signature des documents, lorsque les délais sont différés.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Conseiller Hubley.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Je voulais tout simplement préciser qu'on ne le fait pas parce que Egli n'est pas le seul à être absent.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur la motion? Adoptée. Merci. Merci à Élie. Motion du conseiller McKenney en ce qui concerne la rue [---].

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Il s'agit de [---] sur la rue Elgin présenter moi-même et le maire. Nous allons permettre l'installation de Minneapolis temporaire qui sera utilisée à l'angle des rues et Elgin Bank. Il y a des gens d'un [---] qui ont construit un mini-pot temporaire. Nous allons les appuyer. Nous nous demandons que la ville d'Ottawa accepte une modification Règlement sur les empiètements. Ce sera similaire à un mini-parc sous réserve des conditions établies par la ville et le paiement devrait temporaire d'empiètements.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur la motion? Adoptée. Merci. La prochaine motion et du conseiller Moffatt appuyée par le conseiller Darouze en ce qui concerne la pension. Adopter. Conseiller Moffatt, avez-vous une motion a présenté en ce qui concerne les anomalies dans votre quartier?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons une maison qui a été construit sur une servitude. La maison a été construit en 1976. Au moment de la session de la propriété, il y a quelqu'un qui a imposé un blocage. Ceci permettra officiellement la servitude. On pourrait vendre la propriété pour un dollars à l'acheteur. Il doit y avoir d'autres travaux

d'ici la prochaine réunion du mois d'août, donc, ça fait partie aussi d'une motion qui a été présentée par moi-même en ce qui concerne moi-même et le conseiller Egli, pour que nous puissions traiter des problèmes qui pourraient survenir et qu'on puisse les régler rapidement.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur la motion? Adoptée. Ensuite, motion du conseiller Mitic appuyée par le conseiller Moffatt en ce qui concerne une surtaxe sur une ferme communautaire, sur la suspension? Adopter. Conseiller Mitic.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Il s'agit de la ferme [---] à Gloucester. C'est un partenaire de la ville pour 2017. Il y a une partie qui a été aux mises en ce qui concerne la surtaxe pour les égouts. Ce sera à payer sur quelques années. Je vais demander à mon collègue de parler des aspects techniques.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, nous avons une procédure la municipalité. En tant que présidents de [---], il y a quelques années, j'ai pu par exemple accordées des exemptions en ce qui concerne la surtaxe pour les égouts. Il y a des terrains de golf ceux qui utilisent nos de la vie mais qui ne paient pas pour l'évacuation, l'utilisation des égouts. La situation est assez inusitée. Au cours des prochaines années, il pourrait atteindre un certain seuil qui pourrait leur permettre d'être **[Inaudible]** mais ce n'est pas le cas pour l'instant. On veut tout simplement appliquer la même politique dans cette motion. Je pense qu'ils doivent quand même s'acquitter des arrérages, mais à compter de maintenant, ils pourront être exempté. Ils doivent quand même payer pour l'utilisation de l'eau mais ils ne vont pas payer la surtaxe 217 % pour les égouts. J'en ai discuté avec le personnel et nous sommes d'accord. Alors, merci à eux pour avoir essayé de résoudre la situation. Comme vous le savez, Just Food et un personnel.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Dernière motion en ce qui concerne les motion exigeant une suspension du Règlement est une motion du conseiller Fleury appuyée par le conseiller Leiper en ce

qui concerne la ZAC du centre-ville. Il s'agit d'une demande de des marchands qui l'ancien couloir. Il y a un processus ce qui a été instaurée pour l'expansion des entreprises. Qu'il soit résolu que le Conseil approuvent **[Inaudible]** de la limite en ce qui concerne la réfection des objections par écrit par le greffier. La municipalité en ... ce qui concerne les limites de la ZAC rideaux du 31 juillet 2016 au 31 août

2016.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Sur la motion? Adoptée. Est-ce qu'il y a d'autres motions qui exige la suspension du Règlement? Questions à. Le directeur général.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons une motion du conseiller Moffatt appuyée par le conseiller Mitic. Il aurait fallu que le règlement soit suspendu pour entendre un briefing du directeur municipal en ce qui concerne l'alignement d'un certains éléments de la ville d'Ottawa. En ce qui concerne l'organisation et la considération de toutes **[Inaudible]** par le Conseil, confirmer ment à l'alinéa 13-1b **[Inaudible]** négociations et les employés pour recevoir un briefing du **[---]** en ce qui concerne l'alignement organisationnels de la ville d'Ottawa. Adopter. Alors, nous allons demander au service du greffe de fermer le système audio. Nous allons vous faire rapport après la présentation. Merci. ***** HUIS CLOS ***** - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Les membres du conseil sont pris de prendre place. Le système sonnant fonctionne. On va demander aux gens qui sont dans le salon vert de revenir. Pour l'information des gens qui reviennent, les membres du conseil viennent de se rencontrer à huis clos pour entendre une présentation sur le remaniement organisationnels de la ville d'Ottawa, en particulier le conseil à traiter de questions relatives aux changements, à l'organigramme de la ville. Le directeur municipal fera sa présentation en séance publique, lequel sera suivi d'une motion. Pendant la séance huis clos, aucun vote n'a eu lieu, sinon des motions de procédure ou des directives au personnel. Je pense que maintenant, monsieur canal acquiesce à une présentation à faire.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, monsieur le maire, aujourd'hui je vais vous présenter le travail que nous avons commencé au mois de mai. Comme je l'ai dit au Conseil, nous sommes au 45e jour et je suis là depuis 47 jours et je suis là pour vous présenter mes recommandations relativement à la stabilité à long terme de la

municipalité. Il faut donc procéder à un remaniement organisationnels. J'ai été nommé avec un mandat d'assurer la pérennité et l'amélioration des services de la ville. Je me suis dit que j'allais déployer tous les efforts nécessaires pour voir ce que les gens pensaient qui posait problème à l'hôtel de ville. J'ai consulté les membres du conseil 2 fois dans les 47 derniers jours. J'ai eu des séances également avec des locataires, des réunions de personnel et je me suis également plus de 1000 questionnaire. J'ai parlé à 75 parties intéressées, internes et externes, associé de près ou de loin avec le Conseil. J'ai reçu à peu près 10500 idées de la part du personnel sur les choses qu'il y a à régler ici pour améliorer la situation. Le conseil municipal, la haute direction et plusieurs employés ont parlé de l'efficacité organisationnelle comme étant le plus gros actuel. 87 % de toutes les personnes qui ont présenté des commentaires ont parlé de l'efficacité organisationnelle. Les résultats clés, en bref, d'après les commentaires que j'ai eu, et suite à mes discussions, c'est que la structure organisationnelle actuel et la gouvernance interne n'est pas viable. Il n'y a pas une personne qui pensent que la structure actuelle devraient être maintenues maintenus, parce qu'elle ne fonctionne pas très bien. Il est donc nécessaire d'avoir une organisation qui sera plus à l'écoute. Nous avons besoin de priorités claires. Le personnel veut des priorités pour savoir sur quoi se concentrer. Le personnel estime que le fardeau administratif et les processus manuels limitent leurs capacité à faire le meilleur travail possible. Il pense qu'il y a trop de silos dans l'organisation, des Steelers dans l'organisation. Il faut [---]. Les Pasadena qui existent à l'heure actuelle sont trop nombreux et perdure depuis trop longtemps. Il faudrait qu'ils soient plus ciblée et proactifs pour préparer la relève quand les gens partent à leur retraite à différents niveaux. On croit également qu'il doit y avoir une plus belle harmonisation avec les priorités de la ville. Le personnel veut pouvoir prendre des décisions pour appuyer leurs superviser. Ils veulent pouvoir agir plus rapidement et rendre des décisions plus rapidement également. Le principe de la structure organisationnelle. L'amélioration de la prestation de services, [---], ce sont les 2 choses dont 87 % des gens ont parlé. Il fallait établir une équipe de haute direction qui mettrait à exécution les priorités du conseil. Il nous faut également des groupes dans les secteurs qui font s'équiper d'aplanir les silos organisationnels et il faut se concentrer sur la structure organisationnelle et avoir vraiment comme point de mire les services à la clientèle. C'était très clair. Il nous faut également engagé le personnel, les habilités à prendre des décisions et il nous faut également consolidez les fonctions administratives pour stimuler l'efficacité et la réduction des coûts. L'établissement des coûts l': organisation est-ce que j'ai présenté, les économies réalisable au cours du mandat du conseil était de 2, 7 millions de dollars. Nous avons un coup de 1, 9 ... 1, 29 millions, il y aura des économies avenir jusqu'au dépôt du budget en novembre. J'aurai

des directives tout de suite après aujourd'hui, nous allons protéger la prestation de services de première ligne. Nous allons penser à consolider des services, examiner les niveau administratif. Contenir les dépenses, alors que nous allons essayer de réorganiser le reste de l'organisation et harmoniser le tout a avec la structure de gouvernance. Aujourd'hui, le 13 juillet, le Conseil a reçu mes recommandations sur le remaniement organisationnelle. Ce que je propose comme haute direction, tout de suite après la réunion, je commencerai le processus de préavis pour tout le personnel qui a été touchés par cela de juillet au mois d'août, nous allons constituer l'équipe, comme je vous ai dit, pour commencer l'harmonisation des structures, des ministères, des fonctions de soutien des différents services. Revoir nos priorités d'entreprises, identifier d'autres domaines de consultation et le dépôt du budget qui inclut plusieurs solutions. De septembre à décembre, nous allons mettre au point et approuver le budget de 2017 et le déposeront en novembre. Nous allons communiquer avec le personnel pendant tout l'été et à l'automne pour les tenir au courant. Nous allons exécuter l'étape de l', harmonisation organisationnelle, durant cette période. Le conseil, aujourd'hui, a reçu les recommandations que j'ai fait aujourd'hui. Les réunions des ressources humaines se feront tout de suite après la réunion du conseil. Comme je l'ai dit, j'en informerait personnellement les personnes intéressées et j'aurai des réunions tout de suite après le conseil. Donc, de l'information détaillée sera remis au personnel, au public et aux médias plus tard cet après-midi après que j'aurais envoyé les avis aux personnes qui seront touchées par ces changements.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup, monsieur Steve Kanellakos. Nous avons une motion, Taylor et Monette. Conseiller Taylor.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, monsieur le maire. Les attendu que sont à l'écran. Alors, c'est ce qui nous a amenés au point où nous en sommes. Je lirai. Il est résolu que le conseil municipal approuvent l'élimination des 2 poste de directeur intérimaire et des portefeuilles, opérations et infrastructure de planification. Il est résolu également que le conseil municipal reçoivent l'harmonisation, la nouvelle structure administrative tel que présenté par le directeur municipal à la réunion du 13 juillet 2016. Et que l'annonce publique sera faite plus tard aujourd'hui. Qu'on approuve une exemption à la partie RC 34 pour les candidats recommandés aux passants question dans l'équipe de la haute direction qui a été [---] durant la séance à huis clos. Compte tenu du fait que les personnes nommées suivent des cours de français et évolue en la matière, parce

qu'ils feront l'objet d'une évaluation annuelle et que le conseil municipal autorise le directeur municipal à déléguer les pouvoirs nécessaires qui revenait aux 2 directeur adjoint auparavant. En vertu du règlement municipal sur la délégation de pouvoir, comme à tout autre membre de la nouvelle équipe de la haute direction, conformément à la nouvelle structure organisationnelle, une fois qu'il sera finalisé et jusqu'à ce que les règles règlements municipaux été actualiser. Sachant que le directeur municipal alertera le conseil municipal des nouvelles affectation. Que le règlement municipal 4, 72 soit annulée et que le directeur principal et l'autorité de présenter directement au conseil et tout autre règlement municipal nécessaires pour mettre à exécution ladite harmonisation.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Sur la motion. Le vote. (vote par appel nominal)
(vote par appel nominal)

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] 23 pour.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Vendre du conseil membre du public, avec l'adoption de cette motion sur le remaniement organisationnels de la ville, je tiens à remercier personnellement notre nouveau directeur municipal pour tout son bon travail relativement à cette initiative. . . .
[FIN DE LA TRADUCTION] Et son équipe pour le travail acharné au cours des derniers mois. Je demande au conseil municipal de faire preuve de respect alors, alors que nous prenons soin des employés au cours des prochains jours. Le droit à la vie privée est très important pour nous. [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je veux également remercier tous les membres du Conseil de leur contribution importante à la discussion aujourd'hui. Je l'apprécie beaucoup. Avis de motion pour étude à une réunion subséquentes. Motions de présentation des règlements. Conseiller Moffat, Moffatt.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Les règlements a énumérés à l'ordre du jour son lui avait adopté, il faut que le règlement soit suspendu pour adopter le règlement municipal autorisée par la dernière motion sur le remaniement organisationnelle.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Adopter.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Règlement de ratification. Conseiller Moffatt.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Que les délibérations du Conseil du 13 juillet 2016 soit ajourner.

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Est-ce qu'il y a des demandes de renseignements?

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Levée de séance? Que cette séance soit ajourner.